



RCS : TARBES

Code greffe : 6502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TARBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00314

Numéro SIREN : 803 888 460

Nom ou dénomination : 777 NEW LIFE

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2017 sous le numéro de dépôt 2628

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TARBES

6 RUE MARECHAL FOCH
65013 TARBES CEDEX
Tél 05.62.51.77.77-Fax 05.62.51.77.87
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

@COM SOFEC
1 RUE LUPAU
65000 TARBES

V/REF :
N/REF : 2014 B 314 / 2017-B-2628

Le greffier du tribunal de commerce de Tarbes certifie qu'il a reçu le 09/08/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

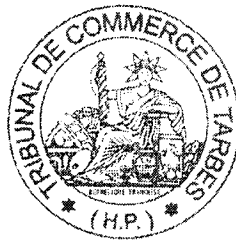
Concernant la société

777 NEW LIFE
Société par actions simplifiée
34 route de Trie Sur Baise
65140 Sénac

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-2628 le 10/08/2017

R.C.S. TARBES 803 888 460 (2014 B 314)

Fait à TARBES le 10/08/2017,
LE GREFFIER



Etats fiscaux

2628

①

BILAN SIMPLIFIÉ

- 9 AOUT 2017 N° 2033 A-SD 2017

Désignation de l'entreprise <u>777 NEW LIFE</u>				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise <u>34 ROUTE DE TRIE SUR BAÏSE 65140 SENAC</u>						
SIREN <u>3 0 3 8 8 3 4 6 0</u>						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>				Durée de l'exercice précédent * <u>1 7</u>		
				Exercice N, dès le <u>3 1 1 2 0 1 6</u>		
ACTIF				Brut 1		
				Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014	10 000	016	3 431
	Immobilisations corporelles *		028		030	
	Immobilisations financières * (1)		040	161	042	161
	Total I (5)		044	10 161	048	3 431
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060	55 164	062	55 164
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	6 010	070	6 010
		Autres * (3)	072	23 997	074	23 997
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	1 153	086	1 153
	Charges constatées d'avance *		092		094	
Total II		096	96 323	098	86 323	
Total général (I + II)		110	96 484	112	93 053	
PASSIF				Exercice N 1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	7 777	
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	1 672	
	Réserves réglementées *			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131	35 509	
	Report à nouveau			134		
	Résultat de l'exercice			136	(13 322)	
	Provisions réglementées			140		
	Total I			142	31 636	
	Total II			154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	10 429	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	41 159	
	Produits constatés d'avance			174		
	Total III			176	51 417	
Total général (I + II + III)			180	93 053		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Certifié conforme
Lij

②

COMpte DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2017

Formulaire obligatoire l'article 302 *après*
A fin du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise 777 NEW LIFE

Neant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

Exercice N clos le 31/12/2016

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	182 296			
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	(12 207)			
		Services *		217	218	7 608			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitations reçues				226				
	Autres produits				230	397			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	178 093		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	38 009			
	Variation de stocks (marchandises) *				236	(5 992)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	18 165			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240				
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : 5 994 – mobilier – immobilier)			242	88 077			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	175	244	954		
	Rémunérations du personnel *				250	30 788			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	12 958			
	Dotations aux amortissements *				254	2 520			
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		260	35		
		Total des charges d'exploitation (II)					264	195 514	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(7 421)		
Produits financiers (III)		280	225		294	7			
Produits exceptionnels (IV)					290	150			
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347	348	6 270			
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306				
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(13 322)		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	13 322			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	2 330				
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	6 167		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990				
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	350			
	Dont divers								
	Créance due au report en arrière du déficit			346					
Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1	352	354	4 825
						Déficit col. 2			
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356			
Déficits antérieurs reportables *								360	
dont imputés sur le résultat :									
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1	370	372	4 825
						Déficit col. 2			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : état préparatoire.

DGFIP N°2033-B-SD 2017

Extension

[illegible]

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 17 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 93 052,86 E.

Le résultat net comptable est une perte de 13 322,11 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/04/2017 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Actif immobilisé

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

- Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

En ce qui concerne les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a déterminé aucun composant sur les biens figurant à l'actif. Lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Pour les immobilisations non décomposables susceptibles de subir une dépréciation, elles sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisée pour les PME (article 322-4-5, al.2 du PCG introduit par le règlement 2005-09 du CRC du 3 Novembre 2005).

- Informations spécifiques relatives à la 1^{ère} application des nouvelles règles sur l'amortissement ou la dépréciation des fonds commerciaux

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

Le règlement précise le traitement du fonds commercial en indiquant qu'il est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Si une durée d'utilisation limitée peut être déterminée au regard des critères définis à l'article 214-1, le fonds commercial est amorti sur cette durée. Une dépréciation complémentaire peut être comptabilisée (dépréciation définitive et qui ne peut pas faire l'objet d'une reprise).

Il indique que pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. La dépréciation s'apprécie par comparaison de la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur actuelle, celle-ci étant la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage :

- la valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie,
- la valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. S'il n'est pas possible de déterminer la valeur actuelle de l'actif pris isolément, il convient de déterminer la valeur actuelle du groupe d'actifs auquel il appartient.

Il est précisé que les impacts éventuels de ce règlement sur les comptes de l'exercice doivent être traités de manière prospective.

- Application à cette société

Pas de fonds commercial inscrit à l'actif

En l'absence d'inscription d'un fonds commercial à l'actif, les changements introduits par le règlement ANC n°2015-06 n'ont pas eu d'effet sur les comptes de cet exercice.

Actif circulant

- Stocks :

Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu. La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque le cours du jour ou la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

- Créances :

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 10 161 €uros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 600	8 400		10 000
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	161			161
TOTAL	1 761	8 400		10 161

Amortissements et dépréciations d'actif = 3 431 €uros

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	912	2 520		3 431
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	912	2 520		3 431

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	1 600	1 392	208	de 3 à 5 ans
Sites internet	8 400	2 040	6 360	3 ans
TOTAL	10 000	3 431	6 569	

Etat des créances = 30 167 €uros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	161		161
Actif circulant & charges d'avance	30 006	30 006	
TOTAL	30 167	30 006	161

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 7 777 €uros

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	707	11,00	7 777
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	707	11,00	7 777

Etat des dettes = 61 417 €uros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	27 044	27 044		
Fournisseurs	10 429	10 429		
Dettes fiscales & sociales	9 337	9 337		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	14 607	14 607		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	61 417	61 417		

Charges à payer par postes du bilan = 4 300 €uros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	3 999
Autres dettes	301
TOTAL	4 300

Annexe aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Information sur le compte de résultat

Le détail des postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figure au chapitre « compte de résultat détaillé » des états financiers complets. On pourra s'y reporter pour obtenir une information plus détaillée.

Effectif et engagements au titre des indemnités de départ à la retraite

L'effectif de l'entreprise est de 0, l'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite à verser aux salariés, jugé non significatif, n'a pas été calculé.

Annexe aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 4 300 €uros

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Fourn factures non parvenues(408100)</i>	3 999
TOTAL	3 999

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Organismes sociaux - charges a payer(438600)</i>	301
TOTAL	301

Annexe aux comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

777 NEW LIFE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 7 777 Euros
Siège social : 34 Route de Trie sur Baïse - 65140 SENAC

803 888 460 RCS TARBES

° ° ° ° ° ° ° °

TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMISES A

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 30 JUIN 2017

RESULTAT DES VOTES

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée des actionnaires décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2016 qui s'élève à 13 322 Euros, de la façon suivante :

- AUTRES RESERVES : - 13 322 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Certifié conforme
Lij*